



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/12253/Add.1
14 décembre 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'OPERATION
DES NATIONS UNIES A CHYPRE**

(pour la période allant du 6 juin au 6 décembre 1976)

Additif

Dans mon rapport du 9 décembre 1976 (S/12253, par. 77), j'ai recommandé au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour une nouvelle période de six mois, et j'ai indiqué que je ferais rapport au Conseil dès que possible sur les consultations que j'avais entamées sur ce point avec les parties intéressées. Je suis maintenant en mesure de faire savoir au Conseil que les parties intéressées ont signifié qu'elles approuvaient la prorogation proposée.